



Observatoire des marchés publics romand
p.a. SIA section vaud
av. rumine 6, CH-1005 Lausanne, tél. 021 646 34 21

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Date de l'analyse :	17.05.2023
Titre du projet du marché	(b23003) Contrat-cadre pour prestations d'architecture Projet de construction de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières OFDF
Forme / genre de mise en concurrence	Appel d'offres fonctionnel
ID du projet	256593
N° de la publication SIMAP	1333061
Date de publication SIMAP	27.04.2023
Adjudicateur	Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL
Organisateur	Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL Division gestion de projets, Fellerstrasse 21, 3003 Berne, Suisse, E-mail: beschaffung.wto@bbl.admin.ch
Inscription	Aucune indication.
Visite	Pas de visite prévue.
Questions	11/05/2023 sur forum simap.ch.
Rendu documents	06/06/2023 à 23h59, le tampon postal faisant foi.
Rendu maquette	Pas de maquette à rendre.
Type de procédure	Procédure ouverte, soumise à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux.
Genre de prestations / type de mandats	Contrat-cadre sur cinq ans pour prestations d'architecte qui peuvent être, selon le cas, attribuées aux phases 21 et 31-53 SIA 102.
Description détaillée des prestations / du projet	Chaque année, l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) se voit confier des mandats de construction de la part de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF). En général, il s'agit de travaux d'assainissement, de transformations, d'extensions, d'aménagements ou d'installations pour des locaux loués (rarement de nouvelles constructions) portant sur des bâtiments d'exploitation et d'habitation qui sont rendus nécessaires par des changements d'occupation ou d'affectation. Afin de pouvoir réaliser efficacement ces projets de construction, de créer des synergies et de réduire la charge administrative, l'OFCL recherche des partenaires qualifiés, motivés et flexibles. L'objectif est de conclure un contrat-cadre de cinq ans avec une option de prolongation de cinq ans supplémentaires au maximum.
Communauté de mandataires	Non admise.
Sous-traitance	Non admise.
Mandataires préimpliqués	Néant.
Comité d'évaluation ou Jury / collège d'experts	Pas mentionné.
Conditions de participation	La présente procédure d'adjudication est soumise à la loi fédérale sur les marchés publics (LMP; RS 172.056.1), à l'ordonnance y afférente (OMP, RS 172.056.11) et aux dispositions sur la procédure d'adjudication des prestations de mandataire.
Critères d'aptitude	<p>CAp 1 : Capacité professionnelle et technique :</p> <p>CAp 1.1 : Références soumissionnaire : deux projets réalisés comparables au mandat prévu, dont un bâtiment d'exploitation.</p> <p>CAp 1.2 : Confirmation des connaissances linguistiques par lot</p> <p>CAp 2 : Capacité économique et financière :</p> <ul style="list-style-type: none"> Extrait actuel du registre du commerce Extrait actuel du registre des poursuites Attestations d'assurance valables.
Critères d'adjudication / de sélection	CAAd 1 : Référence quant à la personne-clé : un projet réalisé comparable au mandat prévu, en particulier en ce qui concerne le traitement de la substance existante d'un bâtiment d'entreprise

CAd 2 : Prix

Les critères sont notés sur une échelle de 0 à 5.

Notation du prix de manière linéaire entre l'offre la plus basse (5 pts) et le double de celle-ci (1 pt).

Indemnités / prix :

Aucune.

Observations sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce :

Qualités de l'appel d'offres

- Les documents de l'appel d'offres contiennent toutes les indications requises.
- La description du projet et des enjeux / objectifs est suffisante.
- Les moyens d'appréciation, la pondération et la méthode de notation des critères d'adjudication sont clairement indiqués.
- Les moyens d'appréciation des critères d'aptitude sont clairement indiqués.
- La pondération et la méthode de notation du prix permettent une appréciation équilibrée du rapport qualité - prix des offres.
- La méthode de notation des critères qualités est conforme à l'art. 24.7 SIA 144(2022).
- Les délais sont corrects.

Manques de l'appel d'offres

Pas de manque constaté.

Observations de l'OMPr

L'OMPr regrette que le dossier ne se réfère pas au « Règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture » SIA 144 bien qu'il en respecte les principes généraux.



sia
société suisse des ingénieurs et des architectes
coordination romande

CRAIA
Conférence Romande des Associations
d'Ingénieurs et d'Architectes